|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| AMR 51/9298/2025 – États-Unis - 24 avril 2025 | | |
| FURTHER INFORMATION | URGENT ACTION | x-FI UA 030/25-1 |
| Le service de contrôle de l’immigration et des douanes a libéré Alberto | | |
| ÉTATS-UNIS | | |

Le 21 avril 2025, Alberto a obtenu une remise en liberté sous caution et a été libéré de sa détention aux mains du Service de contrôle de l’immigration et des douanes (ICE). Il a retrouvé sa femme et ses deux enfants. Le 17 mars, les services de l’immigration des États-Unis l’avaient placé en détention, le séparant de sa famille. Alors qu’Alberto et sa famille étaient dans l’attente de l’examen de leur demande d’asile et titulaire du statut de protection temporaire (TPS), il a été inculpé d’entrée «illégale» aux États-Unis, plus de deux ans après leur arrivée à la frontière sud du pays. Un juge fédéral a ordonné sa libération le 20 mars, mais il a de nouveau été placé en détention par les services de l’immigration le 27 mars après s’être présenté auprès d’un de leurs bureaux, conformément aux instructions qu’il avait reçues dans une lettre.

Un grand merci pour votre mobilisation mondiale ! Si Alberto a été libéré de détention, les accusations portées à son encontre pour entrée «illégale» aux États-Unis sont toutefois maintenues. Nous suivons de près le cas d’Alberto et publierons au besoin une nouvelle Action Urgente, en fonction de l’évolution de son affaire et s’il est de nouveau placé en détention illégale.

**Aucune action complémentaire n’est requise. Un grand merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels.**